

«La blockchain peut contribuer à la création de nouveaux emplois»

TECHNOLOGIES Une association s'est récemment créée en Valais afin de démocratiser le concept de la blockchain auprès du plus grand nombre. Sa présidente, Géraldine Varone, se prête au jeu de l'interview.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH

Que vous soyez branchés en matière de nouvelles technologies ou non, vous aurez sans doute entendu parler au moins une fois de la blockchain. Mais qu'est-ce que c'est? Quelles en sont les applications concrètes?

Pour répondre à ces questions, la Swiss Blockchain Hub Association, fondée début 2022 en Valais, organisait son tout premier Swiss Blockchain Summit mercredi, à Sion. L'occasion pour «Le Nouvelliste» de faire le point sur cette technologie avec Géraldine Varone, présidente de l'association. Interview.

Géraldine Varone, si je vous dis qu'une grande majorité de la population ne comprend rien à la blockchain, j'ai raison?

Certainement. C'est un sujet certes incontournable mais qui n'intéresse pas forcément parce qu'il n'est pas assez compréhensible. L'objectif de la Swiss Blockchain Hub Association est justement de démocratiser cette technologie auprès du plus grand nombre et notamment des PME.

Alors venons-y: c'est quoi, la blockchain?

C'est la continuité de l'évolution technologique à laquelle on assiste depuis des décennies, avec l'apparition des ordinateurs dans les années 80, celle d'internet dans les années 90, puis l'avènement des réseaux sociaux depuis les années 2000. Plus précisément, la blockchain désigne une



Présidente de la Swiss Blockchain Hub Association, Géraldine Varone espère démocratiser cette technologie en Valais. SACHA BITTEL

chaîne de blocs numériques dans lesquels sont stockées et échangées, via internet, des informations de toutes natures. Il peut s'agir de transactions, de contrats, de titres de propriété ou encore d'œuvres d'art virtuelles. Chacune de ces informations est protégée

par des procédés cryptographiques, si bien qu'elles sont infalsifiables et immuables.

Qu'est-ce qui garantit la sécurité de la blockchain?

C'est son caractère «décentralisé». On a l'habitude de dire que l'ensemble des blocs de la chaîne forme une base de données similaire à un grand livre de comptes. Celui-ci n'est pas géré et hébergé par un serveur unique mais par les utilisateurs eux-mêmes. Chaque membre du réseau peut valider un bloc contenant des transactions. Lorsque la majorité des membres se sont mis d'accord, le consensus est atteint et le bloc est signé numériquement: l'intégrité de son contenu est garantie. C'est ce qui fait de la blockchain un système inviolable.

A-t-on raison d'associer la blockchain aux monnaies virtuelles?

Oui, car les cryptomonnaies sont échangées en ligne grâce à la blockchain. Mais il existe une multitude d'autres usages de ces technologies. En réalité, n'importe quel processus financier, industriel ou adminis-

tratif qui peut être automatisé peut gagner en sécurité grâce à la blockchain.

Par exemple?

Imaginons une entreprise active dans la revente de montres de luxe. Ce marché secondaire est sujet à de nombreuses falsifications. En intégrant dans son processus de contrôle une blockchain qu'elle aura préalablement programmée pour authentifier ces montres, l'entreprise pourra générer des certificats de validité de manière plus efficace et sécurisée que sans cette technologie.

Et pour ce qui est de l'administration?

La blockchain pourrait par exemple faciliter la transmission d'actes notariés, et ainsi accélérer le processus entre les banques, les collectivités publiques et le registre foncier. Au même titre qu'une entreprise qui souhaite optimiser le processus des flux de paiement. Il faut garder à l'esprit que dès qu'il y a un besoin d'une base de données, la blockchain peut apporter contrôle et confiance.

Au niveau professionnel, vous êtes responsable «Clientèle entreprises» auprès du Credit Suisse, à Sion. Les PME valaisannes sont-elles nombreuses à utiliser la blockchain?

L'utilisation de cette technologie est encore marginale. Il faut dire que depuis la pandé-

«Dès qu'il y a un besoin d'une base de données, la blockchain peut apporter contrôle et confiance.»

mie, et dans le contexte actuel de hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, auquel s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement, les entreprises locales ont d'autres soucis à gérer. Néanmoins, le réseau d'acteurs de la blockchain existe dans notre canton.

Pouvez-vous nous donner des noms?

Je pense notamment à la société TAUKN SA, à Martigny, spécialisée dans la tokénisation (ndlr: un procédé qui permet de valoriser et de matérialiser des actifs réels dans le monde digital) et le conseil aux entreprises dans ce domaine. Ou DiGiGift Sàrl, que j'ai cofondé

«Toute évolution technologique implique la disparition de certains métiers.»

avec six autres associés et qui permet, via une application mobile, d'offrir des bons cadeaux numériques. L'intégration d'une blockchain dans cette application permet notamment de simplifier le paiement aux prestataires et d'éliminer certaines étapes administratives fastidieuses.

Que répondez-vous à ceux qui disent que ces technologies précipitent la disparition de certains métiers?

Toute évolution technologique implique la disparition de certains métiers, cela indépendamment et avec ou sans blockchain. Exemple: l'évolution des moyens de paiement qui engendre un changement des habitudes et donc la diminution de certaines opérations au guichet. Il y a dans chaque domaine un exemple similaire, ce n'est pas forcément négatif. Cela peut ouvrir de nouveaux horizons à explorer, ce qui suppose un besoin de nouvelles compétences. En ce sens, et au même titre que d'autres technologies, la blockchain peut contribuer à la création de nouveaux emplois.

L'art de la blockchain est-il enseigné en Suisse?

Des formations sont dispensées à l'Institut supérieur de formation bancaire ou au Centre de droit bancaire – tous deux à Genève – ou dans les universités. Par ailleurs, notre association se donne la mission de faire reconnaître le Swiss Blockchain Summit comme une journée officielle de formation à l'intention des professionnels, mais aussi des étudiants.

Une plateforme d'échanges et de conseils

La Swiss Blockchain Hub Association a été fondée par Géraldine Varone, banquière, Nicolas Rivard, avocat, Maxime Winkler, entrepreneur, et Alain Praz, entrepreneur-informaticien. Outre le fait de démocratiser la technologie auprès du plus grand nombre, elle vise à fédérer des compétences afin de créer un cadre, à l'instar de certains cantons comme Neuchâtel, pour orienter et renseigner les sociétés désireuses d'intégrer la blockchain dans leurs processus. «Notre association espère aussi attirer en Valais certaines entreprises spécialisées dans ce domaine. De plus, elle aspire à trouver des pistes pour orienter les jeunes qui veulent se former et se lancer dans ces nouveaux métiers», souligne Géraldine Varone. Le Swiss Blockchain Summit organisé mercredi a rassemblé une soixantaine de personnes autour d'une série de conférences. Forte de ce succès, l'association entend remettre le couvert. «Notre objectif à terme est d'organiser trois à quatre événements par année, afin de promouvoir les projets valaisans en lien avec la blockchain, mais aussi de donner l'idée à certaines entreprises d'en créer de nouveaux.»